

Voter, c'est déjà un premier pas, une première marche qui doit nous conduire à gagner des droits nouveaux.

Notre ambition ?

Représenter l'ensemble des salariés notamment ceux des Très Petites Entreprises car ils n'ont pas ou peu de contact avec les syndicats.

Gagnons le vote CGT auprès de toutes nos relations, nos proches.

Notre enjeu revendicatif est de conquérir les mêmes droits pour tous les salariés petites ou grandes entreprises.

La FTM-CGT revendique entre autres :

- Un Smic à 1 800 € bruts
- Une Convention Collective Nationale unique
- Un doublement du salaire et de la qualification au minimum sur toute la carrière professionnelle
- La retraite à 60 ans pour tous et la reconnaissance de la pénibilité

Pour vous informer de vos droits ou trouver votre interlocuteur FTM-CGT, connectez-vous sur:

www.ftm-cgt.fr

Pour tout savoir sur les élections TPE 2016, rendez-vous sur :

www.tpe.cgt.fr

JE, TU, ELLE, IL, NOUS ET VOUS

Nous sommes la CGT
de tous les salariés !

Faisons respecter nos droits et gagnons-en de nouveaux !

Vous aussi, faites en sorte d'être impliqué dans la défense de nos métiers

Rejoignez-nous !

J'adhère à la CGT !!!

Nom:.....

Prénom:.....

Adresse:.....

Mail:.....@.....

FTM-CGT - Activité Services de l'Automobile,
263 rue de Paris, Case 433, 93 514 Montreuil.Cedex
Tél: 01 55 82 86 27

@: servicesauto@ftm-cgt.fr

Elections TPE 2016

La FTM-CGT des Services de l'Automobile

Salariés des très petites entreprises

Élections TPE 2016

DONNONS DE LA
FORCE
À NOS MÉTIERS
POUR NOS DROITS
VOTONS

la
cgt
métallurgie

tpe.cgt.fr

La CGT des services de l'Automobile

Salariés des Très Petites Entreprises

Du 28 novembre au 12 décembre 2016, les salariés des Très Petites Entreprises (moins de 11 salariés) des services de l'automobile seront appelés à voter pour déterminer la représentativité syndicale.

La branche des services de l'automobile comptabilise **395 229 salariés** pour 125 502 entreprises et 155 785 travailleurs seront donc concernés par cette élection.

Notre champ professionnel rassemble plusieurs filières, à savoir :

- Les auto-écoles,
- les garages,
- les loueurs,
- les parkings,
- les poids lourds,
- les services rapides,
- les stations service,
- les contrôles techniques
- la dé-construction et le recyclage.

Toutes ces filières sont réunies au sein d'une seule et même Convention Collective Nationale des services de l'automobile.

DONNONS DE LA
FORCE
À NOS MÉTIERS
POUR NOS DROITS
VOTONS



Mêmes droits pour tous les salariés

Salarié dans une TPE, connaissez-vous la Convention Collective? Est-elle appliquée ? Vos droits sont-ils respectés ?

Afin de garantir vos droits, vous disposez d'une Convention Collective Nationale des services de l'automobile.

• MINIMA GARANTIS

Etes-vous au courant que depuis le 1er janvier 2016, les minima garantis ont évolués (aucun salarié ne peut être payé en dessous de ces minima, exemple échelon 3 à 1 511€ bruts/mois)

• PREVOYANCE

La Prévoyance est obligatoire dans la convention. Vous êtes couverts lorsque vous êtes en maladie (exemple: jusqu'au 45ème jour de maladie : maintien du salaire, du 46ème jour au 181ème jour, c'est la prévoyance qui prend le relais...)

• CAPITAL DE FIN DE CARRIERE

Lorsque vous serez en âge de prendre votre retraite, vous disposerez, suivant les années passées dans la branche, d'un capital pouvant aller jusqu'à 26 000€ pour 41 années de présence dans la profession.

Des salariés, qui comme vous, travaillent dans des filières différentes participent chaque mois à des réunions afin de négocier et d'acquérir des droits nouveaux, et organisent des consultations régulières afin d'améliorer la Convention Collective Nationale des Services de l'Automobile.

- **L'APASCA : Action Paritaire de l'Action Sociale et Culturelle de l'Automobile.**

Connaissez-vous l'APASCA ? Le grand Comité d'Entreprise pour tous les salariés des petites, moyennes et grandes entreprises....

L'APASCA vous accompagne au sein de votre vie quotidienne, dans des domaines aussi variés que les vacances, les loisirs et les spectacles, les séjours scolaires ou les études des enfants, etc.

L'APASCA favorise l'insertion des jeunes salariés en contrat de professionnalisation dans la vie active, avec des prestations adaptées en contribuant notamment au financement de l'apprentissage de la conduite automobile et de la moto.

N'hésitez pas à interpeller les différents administrateurs qui siègent dans les différentes commissions.



La CGT est le 1^{er} syndicat dans la branche de la Métallurgie et dans les Services de l'Automobile.

Confortez notre 1^{ère} place pour défendre nos acquis et gagner de nouveaux droits.